

Communiqué de presse du C2DS, le 11 septembre 2019

**Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE2) :  
les établissements de santé répondent présents !  
Le C2DS demande un indicateur sur les perturbateurs endocriniens dans le  
dispositif d'incitation financière à la qualité.**

Ils sont déjà des centaines à s'engager et à agir pour éliminer les perturbateurs endocriniens (PE) présents dans l'environnement et les pratiques hospitalières mais aussi à jouer un rôle primordial dans l'information du grand public.

**Qui sont-ils ? Que font-ils ?**

Voir plus bas des exemples concrets pour illustrer la chasse aux PE et donner envie d'agir à tous, professionnels de santé et citoyens.

**La chasse aux PE doit devenir un indicateur de qualité des soins**

Les ministères des Solidarités et de la Santé, de la Transition écologique et solidaire déclarent l'enjeu des PE comme « prioritaire ». Les actions menées dans les établissements sanitaires reposent aujourd'hui sur la volonté des directions et des équipes. Alors que le financement à la qualité (IFAQ Incitation au financement à la qualité des soins) s'élèvera à 1 milliard d'euros en 2020 et deviendra une part entière du financement du secteur hospitalier, **le C2DS demande que des indicateurs IFAQ concernent les perturbateurs endocriniens.**

Une reconnaissance juste pour les établissements vertueux, une incitation forte pour les autres.

**Qui sont-ils\* ? Que font-ils ?**

Les équipes soignantes avancent pas à pas. Des petites ou grandes actions de réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens sont mises en œuvre, elles nécessitent une réflexion d'équipe et une réorganisation du fonctionnement de l'établissement. Ces exemples de terrain indiquent une prise de conscience et un engagement certains du secteur de la santé.

Le CHU de Lille est engagé dans le projet « 1 000 premiers jours pour la santé ».

La maternité du CH de Guéret (23) avec environ 600 naissances est la seule du département de la Creuse. Elle accueille les mamans et leur bébé dans un environnement le plus sain possible dans toutes ses dimensions.

Le CH de Guéret comme les CH de Périgueux, La Rochelle, Angoulême, le CHU Limoges, ont supprimé ou suppriment des malles cadeau destinées aux parturientes toutes les

références de cosmétiques (pouvant aller jusqu'à 15 références) en gardant une référence unique : un savon contenant 2 ingrédients en plus de l'eau.

Les maternités du CHU de Lille, CH d'Alès-Cévennes, la clinique Rive gauche à Toulouse ont de même revu la composition de cette mallette. La polyclinique de Blois propose une mallette avec des échantillons écologiques.

Le CH d'Angoulême teste les couches lavables et a mis en place une salle pour un petit déjeuner exemplaire : les contenants et la vaisselle sont en verre et en inox et certains produits sont issus de l'agriculture biologique.

La maternité du CH de Cannes travaille sur la qualité de l'air intérieur, les ondes électromagnétiques, les perturbateurs endocriniens.

A la Polyclinique de Navarre (64), un atelier nutrition hebdomadaire est proposé aux jeunes parents, l'occasion d'expliquer ce que sont les PE et comment s'en protéger.

L'Hôpital Privé Nord Parisien (95) poursuit l'objectif de la campagne « établissement sans perturbateurs endocriniens » du C2DS en accord avec son engagement de longue date dans une démarche RSE : inventaire des produits présents à tous les étages, registre des achats de produits chimiques créé, utilisation de chaque produit questionnée. Chaque mois une réunion d'une heure présente les éco-gestes à adopter pour éviter les PE au quotidien.

La maternité de la Polyclinique Saint-Côme (60) mène une étude sur les couches jetables et anime en routine des ateliers sur le thème des PE à destination des soignants, parents et femmes enceintes.

Au CH Alès-Cévennes (30), une politique d'achat sans PE est menée : biberons et nouettes sans bisphénol A, tubulures et perfusions sans phtalates. Les produits de toilette bébé sont sans parabène. L'achat de produits bio est également recommandé sur les listes de naissances fournies à la maternité.

La clinique Natecia à Lyon accueille 3 700 naissances et a ouvert une consultation « nesting » pour informer les mamans à des éco-gestes afin de réduire leur exposition aux PE. De la mallette cadeau aux gobelets café, le bisphénol A et les phtalates sont traqués.

La clinique du Fief de Grimoire (86) accueille 1 100 bébés par an. Elle se lance dans la chasse aux perturbateurs endocriniens dans le cadre d'un programme de sensibilisation et de prévention piloté par l'ARS.

La clinique Sainte-Thérèse (75) utilise de l'eau et du savon pour la toilette des nourrissons et a banni tout autre produit cosmétique.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a lancé une stratégie régionale de prévention et promotion de la santé environnementale avec une priorité aux femmes enceintes et à la petite enfance. Le 24 septembre prochain, les 44 maternités de la région Nouvelle-Aquitaine sont conviées avec leurs acheteurs et hygiénistes à l'invitation de l'ARS à une journée animée

par Primum Non Nocere (filiale opérationnelle du C2DS) sur la diminution des expositions aux perturbateurs endocriniens notamment.

16 maternités et 2 crèches et 300 établissements sanitaires et médico-sociaux (établissements AGIRC-ARRCO, les cliniques adhérentes à Santé Cité, etc.) ont été accompagnés sur la prévention de l'exposition aux perturbateurs endocriniens par l'agence Primum Non Nocere.

Les actions mises en œuvre sont :

- la surveillance de la qualité de l'air intérieur et l'aération pluriquotidienne des locaux
- la suppression de désodorisants-aérosols
- la mise en place du nettoyage des sols à la microfibre sans produit chimique
- la désinfection à la vapeur, une alternative à la chimie
- la diminution du nombre de références de produits chimiques et la substitution de ceux contenant des PE ou des ingrédients cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques (CMR)
- la suppression de bouteilles ou carafes en plastique pour la distribution de l'eau
- la mise en place de produits issus de l'agriculture biologique
- des sensibilisations aux parties prenantes de leur territoire.

La Polyclinique de Blois (41) dispose depuis 2008 d'une charte d'achat pour les périmètres de la pharmacie et du biomédical pour favoriser, à qualité identique, tout produit sans phtalates. A ce jour, tous les dispositifs ayant un équivalent sans phtalates ont été substitués, en priorité ceux utilisés en service de maternité. Des mesures de formaldéhyde sont faites dans des locaux de l'établissement.

Le CH Henri Duffaut d'Avignon et le CH de Lamalou Les Bains (34) ont organisé respectivement des séminaires et une journée marathon dans tous les services sur l'exposition aux PE et sur le sujet de l'exposome.

Les résidents de l'Ehpad Massy Vilmorin fabriquent leurs propres savons maison, 100 % naturels, garanti sans allergènes et sans perturbateurs endocriniens.

Le Centre lillois de rééducation professionnelle de Lille est un établissement pilote sur les achats responsables pour la région Nord-pas-de-Calais. Au centre de rééducation, les peintures, sols et mobilier sont peu émissifs en composés organiques volatiles (COV).

La Clinique Villeneuve d'Ascq (59) travaille sur les PE et les nuisances sonores. Un projet de capteurs qui mesurent le bruit, le taux d'humidité, les odeurs, les COV, les vibrations est en cours.

Parmi de nombreux autres, la clinique Pasteur à Toulouse a mis en œuvre les 10 éco-gestes de la campagne « établissement sans perturbateurs endocriniens » lancée par le C2DS en 2015.

La pharmacie de Lézat-sur-Lèze (09), la pharmacie de la Tour à Castelginest (31) sont engagées de longue date dans une démarche de développement durable. La pharmacie Bleu d'Anjou à St Nazaire (44) anime un « bar de la santé ». On y parle de tout et surtout de santé environnementale. Elles sont 3 des 1 300 pharmacies appartenant à un réseau de pharmacies éco-responsables en France.

Les Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Guéret, Montpellier et Alès ont intégré un module sur le développement durable au sein duquel les PE sont abordés.

En partenariat avec le C2DS, l'ARS PACA a lancé en décembre 2017 une plateforme numérique d'accompagnement des 300 établissements sanitaires, tous statuts confondus, et 1 300 établissements médico-sociaux de la région dans une démarche RSE qui inclue les PE.

Un « heathtruck » est parti en tournée cet été en Occitanie dans une trentaine d'établissements : plus de 1 000 personnes sensibilisées sur la santé environnementale. Une opération pilotée par le C2DS et Primum Non Nocere et financée par l'ARS.

## **A propos du C2DS**

Association de loi 1901, le Comité pour le Développement Durable en Santé fédère les acteurs du soin et de l'accompagnement ainsi que leurs parties prenantes autour du développement durable.

En 2019, le C2DS compte près de 500 adhérents, établissements sanitaires et médico-sociaux de tout type d'activité et de tout statut juridique confondus.

Son objectif est d'informer les acteurs du secteur sur les avantages des bonnes pratiques du développement durable.

Des informations liées à l'actualité du développement durable en santé, des outils opérationnels et de mobilisation, et un éventail de formations sont mis à disposition des adhérents.

*« Nous attendions depuis longtemps cette dynamique lancée au plus haut niveau de l'Etat, le lancement de la SNPE2 est une excellente nouvelle. L'objet de la création du C2DS il y a plus de 10 ans est précisément d'impulser une approche de santé environnementale dans le champ sanitaire car il doit être exemplaire et ensuite car il est fortement prescripteur auprès des citoyens. L'élimination des PE est un fil rouge qui concerne les achats, les déchets, l'énergie, la construction, etc. De très nombreuses équipes agissent. Un chapitre sur des actions en développement durable est intégré depuis de nombreuses années dans la certification obligatoire des établissements de santé délivrée par la HAS, il est temps que les établissements vertueux soient financés au regard de leurs actions. Pour cela des indicateurs sur les PE doivent être intégrés dans la démarche IFAQ », précise François Mourgues, président du C2DS et directeur honoraire du CH d'Alès, premier hôpital HQE.*

Le C2DS lançait en 2015 auprès de ses adhérents une campagne « établissement sans perturbateurs endocriniens » parrainée par Ségolène Royal, ministre de l'écologie.

La campagne invite les acteurs à mettre en application dix gestes définis par un groupe pluridisciplinaire de professionnels issus des établissements sanitaires et médico-sociaux. Ces gestes font l'objet d'une affiche et d'un dépliant pédagogique.

Des outils et des formations et une valorisation des initiatives des adhérents dans les supports de communication ont été mis en œuvre.

En 2008, le C2DS lançait une alerte sur les échantillons de produits cosmétiques contenus dans les boîtes roses remises gratuitement aux parturientes dans les 600 maternités de France. Certaines maternités ont depuis cessé de distribuer ces boîtes,

d'autres ont commandé la production de boîtes « vertes », certains produits ont disparu des boîtes roses distribuées, des industriels de cosmétiques pour bébé ont sorti des gammes sans conservateurs, ou sans phtalates.

### **Primum Non Nocere**

L'agence Primum Non Nocere a fait sienne le principe d'Hippocrate « Primum non nocere : d'abord ne pas nuire », au point d'en faire le nom de son agence.

Les 25 experts qui composent l'agence accompagnent 600 clients, dont environ 400 établissements de santé (CHU, hôpitaux, cliniques, Ehpad), des entreprises et collectivités, dans leur démarche de développement durable et réalisent des accompagnements stratégiques, des études et diagnostics techniques.

Par ailleurs, Primum Non Nocere développe un lobbying éthique d'intérêt général car pour l'agence, la santé environnementale doit être au cœur des politiques et des organisations.

\*Ces établissements de santé sont adhérents du C2DS et/ou accompagnés par sa filiale opérationnelle, l'agence Primum Non Nocere.

En savoir plus sur les initiatives de ces établissements, connaître les initiatives d'autres établissements de santé :

**Contact presse C2DS/Primum Non Nocere** : BVM communication, Véronique Molières  
– 06 82 38 91 32